

Secteur Paroissial du Haut-Adour

LA GORDEE

Le journal qui donne une âme à ma vallée

Numéro Hors Série hiver

Décembre 2021



Nouvelle
traduction
du Missel
Romain



L'église dans
le Haut-
Adour



Paroisses
Annuaire



SOMMAIRE

Nouvelle traduction du Missel Romain

Page 3

L'Église dans le Haut-Adour

Page 4

Paroisses

Page 12

Services et mouvements

Page 15

Annuaire

Page 17

Couverture : Vue du Pic du Midi,
Crédit photo : CG

Responsable de la publication : Abbé Antoine MÉRILLON • Responsable de la rédaction : Pierre GARDERES • Secrétariat et mise en page : Roselyne FOURCADE • Imprimé par : PrintBasPrix • Crédit photo : DR • Pour toute correspondance : La Cordée 13 rue Pasteur 65200 Bagnères-de-Bigorre Tél. 05 62 95 08 08 - Courriel la.cordee65@orange.fr - Site <http://paroisseshautadour.com> • Parution environ tous les deux mois à raison de six numéros par an, financement par bon de soutien annuel •



www.paroisseshautadour.com



Nous voici une fois encore en fin d'année

Dans son édito du n°65 de La Cordée, Mr le Curé de Bagnères-de-Bigorre revient sur les temps forts qui ont marqué cette année 2021.

2022 se présente à nos yeux. Pour le moment certains diront : "C'est une page blanche". D'autres diront : "En 2022, j'ai prévu de faire ceci ou cela". Il est remarquable de constater que c'est souvent un événement joyeux (vacances, naissance d'un enfant dans la famille, réussite scolaire souhaitée pour un enfant, etc...) et c'est bon dans les temps que nous vivons où l'Espérance n'est pas toujours de mise.

Un champion sportif quel qu'il soit ne part jamais battu. Nous non plus, vous verrez, 2022 sera une bonne année, c'est ce que nous allons nous souhaiter.

La Cordée continuera de fonctionner grâce à vous tous. L'avancée en âge de certains correspondants nous pose problème. Ils nous font souvent savoir qu'ils souhaiteraient de la relèver. Nous y travaillons chaque jour pour que cette revue que vous appréciez, continue. Nous sommes très reconnaissants à tous ceux qui nous aident dans cette démarche : correspondants, distributeurs, comité de relecture,

comité de direction, lecteur, chacun à sa place, donne le meilleur de lui-même et nous le savons. Nous ne vous remercierons jamais assez.

De grands changements ont eu lieu pour la nouvelle version de La Cordée depuis 2007 que je me permets de rappeler : passage progressif du noir et blanc à la couleur, puis à la quadrichromie sur papier glacé, passage d'un imprimeur allemand (ancienne RDA) pour un imprimeur français et qui plus est toulousain,

et pratiquement au même prix. Nous étudions la possibilité de changer la maquette de notre journal. Ce n'est pas facile. Si nous nous adressons à un professionnel, les prix sont exorbitants et loin de nos possibilités. Va-t-on le faire ? La question est posée et reste pour le moment sans réponse.

Ce qui nous réjouit, c'est que d'année en année, vous nous suivez tant par la lecture que par vos encouragements en nous renouvelant vos bons de soutien. C'est le seul moyen d'exister. Aussi n'hésitez pas à montrer cette revue à vos proches, à vos amis et à leur dire de nous soutenir aussi. À tous et à toutes : Bonne et Sainte année 2022.

Pierre GARDERES
Responsable de la rédaction



Nouvelle traduction du Missel Romain

Vous en avez sûrement entendu parler, vous vous êtes peut-être même perdus pendant la messe : certaines prières ont trouvé une nouvelle traduction et nous ne savons plus trop ce qu'il convient de répondre. Pour ceux qui ne se sont pas procuré les textes, vous trouverez ici la "nouvelle traduction" du Missel Romain qui vous permettra de participer plus aisément aux diverses Eucharisties, mais uniquement ce qui change pour l'assemblée des fidèles, bien évidemment !

Rites initiaux

Acte pénitentiel

Prêtre : Frères (et soeurs) préparons-nous à **célébrer le mystère de l'Eucharistie**, en reconnaissant **que nous avons péché**.

Tous : Je confesse à Dieu tout-puissant, je reconnais **devant vous, frères et soeurs**, que j'ai péché en pensée, en parole, par action et par omission ; oui j'ai vraiment péché. C'est pourquoi je supplie la **bienheureuse** Vierge Marie, les anges et tous les saints, et vous aussi, **frères et soeurs**, de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

Prêtre : Que Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde ; qu'Il nous pardonne nos péchés et nous conduise à la vie éternelle.

Tous : Amen

ou bien

Prêtre : **Prends pitié de nous, Seigneur**

Tous : Nous avons péché contre toi.

Prêtre : Montre-nous **Seigneur**, ta miséricorde.

Tous : Et donne nous ton salut

Prêtre : Que Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde ; qu'Il nous pardonne nos péchés et nous conduise à la vie éternelle.

Tous : Amen

ou bien

Prêtre, diacre ou un autre ministre : Seigneur Jésus, **envoyé pour guérir les cœurs qui reviennent vers toi : Seigneur, prends pitié**.

Tous : **Seigneur prends pitié**.

Prêtre : Ô Christ, **venu appeler les pécheurs : ô Christ, prends pitié**.

Tous : Ô Christ, **prends pitié**.

Prêtre : Seigneur Jésus, **qui sièges à la droite du Père où tu intercèdes pour nous : Seigneur, prends pitié**.

Tous : **Seigneur prends pitié**.

Prêtre : Que Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde ; qu'Il nous pardonne nos péchés et nous conduise à la vie éternelle.

Tous : Amen

Gloria

Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes qu'Il aime. Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons, nous te glorifions, nous te rendons grâce pour ton immense gloire, Seigneur Dieu, Roi du Ciel, Dieu le Père tout-puissant. Seigneur, Fils unique, Jésus Christ, Seigneur, Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père ; Toi qui enlèves **les péchés** du monde, prends pitié de nous ; Toi qui enlèves **les péchés** du monde, reçois notre prière ; toi qui es assis à la droite du Père, prends pitié de nous. Car Toi seul est Saint, Toi seul est Seigneur, Toi seul est le Très-Haut : Jésus Christ, avec le Saint-Esprit dans la gloire de Dieu le Père. Amen.

Liturgie de la Parole

Profession de Foi

Symbole de Nicée-Constantinople

Je crois en un seul Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, de l'univers visible et invisible, Je crois en un seul Seigneur, Jésus Christ, le Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles : Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière, vrai Dieu, né du vrai Dieu engendré non pas créé, **consubstantiel au Père** ; et par lui tout a été fait. Pour nous les hommes, et pour notre salut, il descendit du ciel ; par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie, et s'est fait homme. Crucifié pour nous sous Ponce Pilate, Il souffrit sa passion et fut mis au tombeau. Il ressuscita le troisième jour, conformément aux Écritures, et il monta au ciel ; il est assis à la droite du Père. Il reviendra dans la gloire, pour juger les vivants et les morts et son règne n'aura pas de fin.

Je crois en l'Esprit Saint, qui est Seigneur et qui donne la vie ; il procède du Père et du Fils. Avec le Père et le Fils, il reçoit même adoration et même gloire ; il a parlé par les prophètes.

Je crois en l'Église, une, sainte, catholique et apostolique. Je reconnais un seul baptême pour le pardon des péchés. J'attends la résurrection des morts, et la vie du monde à venir. Amen.

Liturgie eucharistique

Anamnèse

Prêtre : Il est grand, le mystère de la foi :

Tous : Nous **annonçons** ta mort, Seigneur Jésus, nous **proclamons** ta résurrection, nous attendons ta venue dans la gloire.

ou bien

Prêtre : **Acclamons le mystère de la foi** :

Tous : **Quand nous mangeons ce pain et buvons à cette coupe**, nous annonçons ta mort, Seigneur ressuscité nous rappelons ta mort, Seigneur ressuscité, et nous attendons que tu viennes.

ou bien

Prêtre : Proclamons le mystère de la foi :

Tous : Gloire à toi qui étais mort, gloire à toi qui es vivant, notre Sauveur et notre Dieu : Viens, Seigneur Jésus !

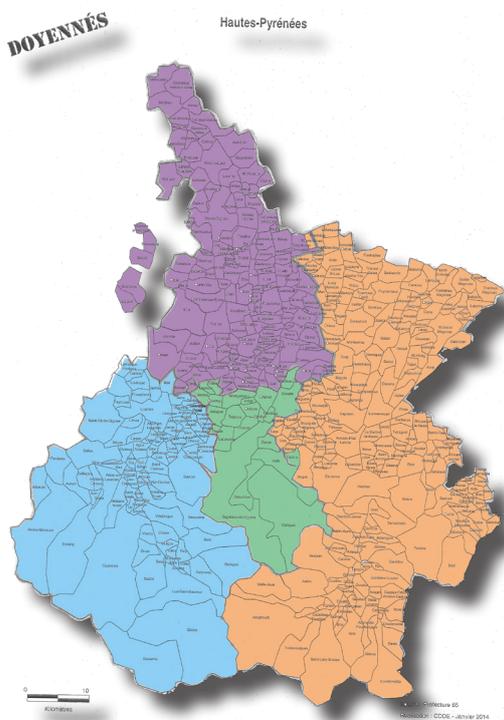


"Église du Haut-Adour", "Secteur Pastoral du Haut-Adour"... concrètement, aujourd'hui, cela donne quoi ?

Comme partout, il faut des référents pour ne pas dire des "responsables".

Le représentant de l'Église, au niveau international, est bien évidemment notre Pape François, lequel porte sa charge de Pasteur avec ses cardinaux et ses évêques, le nôtre étant Mgr Nicolas BROUWET. Chez nous, notre diocèse correspond au département (mais ce n'est pas partout le cas).

Notre diocèse est découpé en divers "doyennés" (4), eux-mêmes découpés en "Secteurs Pastoraux" (8) et ces secteurs sont à leur tour divisés en ensembles paroissiaux. Nous avons de la chance : notre doyenné et notre secteur pastoral ne font qu'un ! Nous sommes l'exception de ce diocèse !



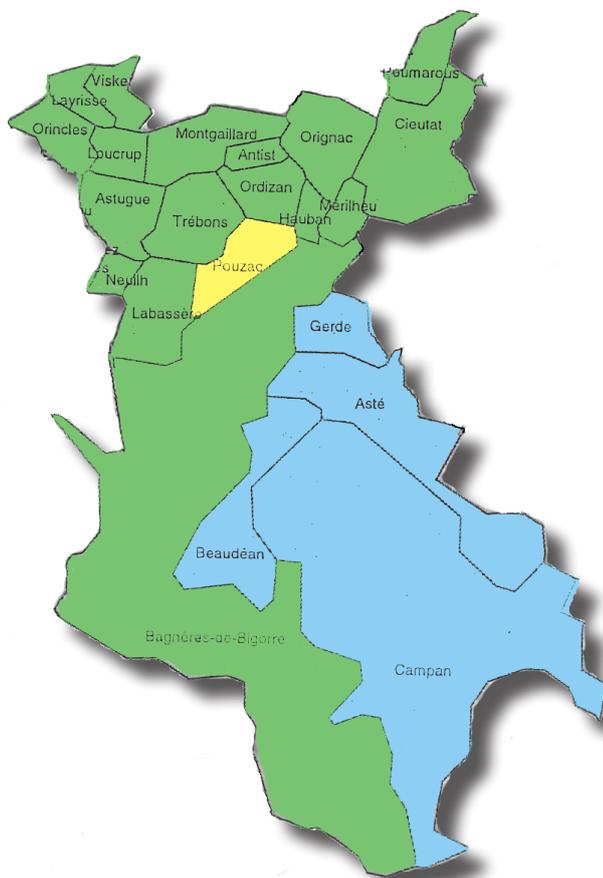
Par contre, notre Secteur est divisé en 3 ensembles de paroisses : la paroisse de Pouzac, l'ensemble paroissial de Gerde-Campan et enfin l'ensemble paroissial de Bagnères.

Au total, notre Secteur compte 41 églises ou chapelles réparties dans les divers ensembles paroissiaux de la manière suivante :

1. Paroisse de Pouzac : 1 lieu de culte dont le curé est l'abbé Guy AMBROSI.
2. Ensemble paroissial de Gerde-Campan : 8 lieux de culte (Campan, La Mongie, La Séoube, Sainte-Marie-de-Campan, Lesponne, Beaudéan, Gerde et Asté) dont le curé est l'abbé Marcel LACAZE.
3. Ensemble paroissial de Bagnères : 18 lieux de culte (Antist, Astugue, Bagnères, Cieutat, Hauban, Labassère, Layrisse, Loucrup, MÉRILHEU, Montgaillard, Neuilh, Ordizan, Orignac, Orinques, Poumarous, Soulagne, Trébons et Visker) dont le curé est l'abbé Antoine MÉRILLON. Il est également responsable du Secteur pastoral, membre du Conseil de notre évêque (conseil épiscopal), chancelier, avocat ecclésiastique, accompagnateur d'une équipe Notre-Dame ainsi que des équipes du Rosaire au niveau diocésain.

Sur le terrain, ces prêtres sont aidés par d'autres membres du clergé :

- l'abbé Michel BAUTE, chapelain à Lourdes
- l'abbé Claude LESGOURGUES, aumônier de la maison de retraite Saint-Frai
- Pierre GARDERES, diacre permanent au service des prêtres du



Secteur

- Roland de LAPIERRE, diacre permanent, plus particulièrement détaché à l'aumônerie de la prison de Lannemezan.

Vous comprendrez bien que pour s'occuper de plus de 18223 âmes réparties dans notre Secteur, et ce malgré la bonne volonté de tous, il est impossible d'être présents partout, d'où l'importance des laïcs si dévoués, présents dans les diverses paroisses, les services et mouvements, et toujours en lien avec nos pasteurs, évidemment !

La paroisse est la communauté qui rassemble les chrétiens sur un même territoire. Elle est sous la responsabilité d'un curé. C'est dans le cadre paroissial que l'Église s'organise, que les sacrements sont célébrés - et en particulier la messe du dimanche -, que le catéchisme est proposé, que les initiatives de mission sont coordonnées, que des formations sont prévues. Les Équipes d'Animation Paroissiales conseillent le curé dans sa charge pastorale ; elles l'assistent dans son discernement, dans sa mission de communion, dans son ministère d'encouragement à la foi.

Les divers conseils

Le Conseil Pastoral de Secteur

Il réunit le clergé paroissial et les représentants des laïcs ; il est présidé par le responsable de secteur, il examine les besoins de l'évangélisation sur le territoire du secteur pastoral et les moyens d'y répondre. C'est l'instance la plus importante en ce qui concerne la pastorale du secteur.

Abbé Antoine MÉRILLON, abbé Marcel LACAZE, abbé Guy AMBROSI, abbé Michel BAUTE, Pierre GARDERES (délégué au diocèse), Francis CLAVERIE (délégué au diocèse), Roland de LAPIERRE, Alain BOTTE, Sr Joella.

Le Conseil économique

Ce conseil est le complément de l'E.A.P. avec laquelle il travaille en étroite collaboration. Outre les budgets et comptes, il établit et contrôle l'usage qui est fait des ressources de la paroisse dans une perspective tout autant matérielle que spirituelle.

Bagnères-Pouzac

Abbé Antoine MÉRILLON, Jacqueline DOMEQ, Maryse AMARÉ, Joseph JANKOVIC, Marie-José DARRÉ, Anne-Marie RIGA, Christian GALY, Xavier PASTRE, Pierre GARDERES (invité) et Roselyne FOURCADE (invitée).

Campan

Abbé Marcel LACAZE, Francis CLAVERIE, Xavier PASTRE, Michel WACHTER, Madeleine ROZES et Marie-Claude BAYLAC (invitées).

L'Équipe d'Animation Pastorale (E.A.P.)

C'est une équipe de chrétiens qui collaborent à l'exercice de la charge pastorale du curé. L'équipe participe étroitement à la mission de l'Église locale dans la fidélité aux orientations diocésaines. Elle s'efforce, avec le curé, de décider, de mettre en œuvre et de coordonner les activités habituelles ou exceptionnelles de l'ensemble paroissial.

Bagnères-Pouzac-Campan

Abbé Antoine MÉRILLON, abbé Marcel LACAZE, abbé Guy AMBROSI, Pierre GARDERES, Roland de LAPIERRE, Joëlle FRADET, Alain BOTTE, Éliane BATAQ, Anne-Rose JANKOVIC, Alice BIRADON, une Carmélite, Émeric GALLARD, Pierre GOUÉZÉ, Francis CLAVERIE, Éric GAUTIER, Geneviève ARTIGUE, Roselyne FOURCADE.



Pape François

Le clergé dans le Secteur du Haut-Adour



Administrateur du diocèse de Tarbes et Lourdes

Abbé Pierre JAMET

51 rue de Traynès 65000 TARBES
Tél : 05.62.44.09.75



Curé de l'ensemble paroissial de Bagnères et responsable du Secteur et du Doyenné

Abbé Antoine MÉRILLON

Tél : 05.62.95.27.30

Portable : 06.73.30.74.91



Curé de l'ensemble paroissial de Campan

Abbé Marcel LACAZE

Tél : 05.62.91.75.38

Portable 06.38.76.74.70



Curé de Pouzac

Abbé Guy AMBROSI

Tél : 07.69.37.39.27



Prêtre desservant

Abbé Michel BAUTE



Aumônier de la maison de retraite Saint-Frai

Abbé Claude LESGOURGUES



Pierre GARDERES

Tél : 06.81.73.08.31

Diacres permanents



Roland de LAPIERRE

Tél : 05.62.95.49.73

Baptême, mariage, obsèques, communions... comment faire ?

Nous pouvons être vite perdus dans les diverses démarches administratives à réaliser pour une chose ou une autre. D'ailleurs, des démarches administratives dans l'Église peuvent surprendre, voire choquer ! Il y a toujours une raison à tout et, si certaines choses sont demandées, ce n'est pas pour vous embêter ou vous faire "rentrer dans un moule" ! C'est tout simplement pour vous accompagner à partir de là où vous en êtes, pour pouvoir cheminer ensemble. L'Église veut vous donner ce qu'elle a de plus beau et comment ne pas risquer de donner un sacrement dont les grâces seraient perdues si nous ne nous connaissons pas mieux, si nous ne parlons pas le même langage ? Rien n'est obligatoire dans l'Église mais on risque de mieux se comprendre en se connaissant !

Le Baptême

Le Baptême est proposé à toute personne qui veut devenir disciple de Jésus-Christ et entrer dans la grande famille des chrétiens. Le Baptême nous unit au Christ. Il nous fait participer à Sa mort et à Sa Résurrection et nous purifie du péché, nous donne l'Esprit Saint qui apporte l'amour dans nos cœurs, nous rend pleinement enfant de Dieu et nous fait ainsi entrer dans la famille de Dieu qui est Père, Fils et Esprit. C'est un engagement important de la part des parents, parrain et marraine !

Voir La Cordée n°26



Baptême d'enfant en âge de scolarité



Baptême d'enfant en bas-âge

Comment préparer le Baptême de son enfant ou son propre Baptême ?

Quel que soit l'âge, pour préparer un Baptême, on doit d'abord prendre contact avec le curé de sa paroisse.

Pour les enfants de **moins de 3 ans**, la prise de contact se fera **au moins 3 mois à l'avance**. Ensuite, diverses rencontres auront lieu, soit avec le célébrant, soit avec l'équipe de préparation au Baptême. Les parents, parrains et marraines seront invités à participer à trois réunions préparatoires avec d'autres parents pour réfléchir au sens de la demande de Baptême et à l'engagement des parents. Puis, ils rencontreront le célébrant afin de préparer ledit Baptême.

Nous rappelons que lors du Baptême, les parents s'engagent à amener leur enfant au catéchisme. Si tel n'était pas le cas et en cas de demande de Baptême pour un second enfant, cela serait une cause de refus de Baptême et ceci afin d'éviter tout parjure de la part des parents.

Pour les enfants en âge de scolarité, ils seront préparés à ce sacrement en suivant le catéchisme ou l'aumônerie.

Pour les adultes, une équipe se mettra en place et la préparation se fera sur 2 ans.



Baptême d'adulte

Comment préparer sa Confirmation ?

Les jeunes sont appelés à poursuivre leur formation chrétienne à l'aumônerie du collège et du lycée où ils seront préparés à recevoir le sacrement de la Confirmation.

Responsable : une sœur carmélite.

Certains adultes n'ont pas reçu ce sacrement pour diverses raisons. Dans notre Secteur, certains ont émis le souhait de le recevoir et se sont mis en route pour cela. N'hésitez pas à les rejoindre si vous vous sentez appelés. Contactez votre curé, une sœur du Carmel ou le secrétariat.



La Confirmation

La Confirmation parachève le Baptême. C'est le sacrement qui donne l'Esprit Saint en plénitude pour nous enraciner plus profondément dans notre vie d'enfant de Dieu, nous unir plus fermement au Christ, rendre plus solide notre lien avec l'Église, nous associer davantage à sa mission et nous aider à rendre témoignage de la foi chrétienne par nos paroles et nos actes. Comme le Baptême, la Confirmation imprime au chrétien une marque ineffaçable. Ce sacrement ne peut donc être reçu qu'une seule fois. Avec le Baptême et l'Eucharistie, le sacrement de la Confirmation constitue l'ensemble des "sacrements de l'initiation chrétienne".

Voir La Cordée n°27

Baptême, Mariage, obsèques, Communions... comment faire ?

La Première Communion

Il n'y a pas d'âge pour faire sa Première Communion.



Généralement, les enfants se préparent à recevoir ce sacrement alors qu'ils sont en CM1. Cependant, il y a des exceptions car certains enfants ont suivi l'éveil de la foi et sont donc catéchisés depuis bien des années alors que certains commencent juste leur catéchèse. Aussi, il arrive que, en accord avec les parents, l'enfant et le curé, des enfants reçoivent ce sacrement soit plus tôt, soit plus tard, en fonction de leur cheminement et de leur désir. Le principal est que leur Première Communion ne soit pas leur dernière !

Les adultes aussi peuvent recevoir ce sacrement pour la première fois : il suffit de prendre contact avec votre curé pour suivre une petite préparation !

La Profession de Foi

Généralement, les jeunes faisaient cette démarche entre la 6^{ème} et la 5^{ème}. Cependant, une réflexion est en cours dans notre Secteur.

En effet, bien trop souvent, croyant avoir "fait toutes leurs communions", les jeunes arrêtent leur catéchèse dès la Profession de Foi passée alors que cela n'est pas un sacrement et que l'éducation chrétienne se termine par le Sacrement de Confirmation ! Ce sacrement est d'ailleurs demandé pour d'autres démarches (parrain, marraine, mariage,...). Comment remettre les choses à leur vraie place ?

Peut-être en donnant moins d'importance à la Profession de Foi qui est d'ailleurs faite à chaque Eucharistie et qui est également proclamée lors de la Confirmation, ô combien plus importante que la Profession de Foi !

Le Mariage

Le Mariage chrétien est un choix fait par un homme et une femme de s'unir en pleine liberté, dans un engagement réciproque qui se veut définitif dans la fidélité et ouvrant la possibilité à une fécondité. Ce Mariage devant Dieu, pour le croyant, se veut un lien fort, à l'image du don de Jésus à Son Père et pour Son Église jusqu'au don total. Ce sacrement offre aux époux la grâce de fortifier leur amour pour durer dans une fidélité féconde et harmonieuse et pour vivre un bonheur durable puisé en un amour qui les dépasse : celui de Dieu.

Voir La Cordée n°23



Mariage religieux

Comment se marier à l'Église ?

Tout d'abord, il faut prendre contact avec le curé de votre paroisse. Plusieurs rencontres auront lieu pour préparer la célébration.

Deux demi-journées de réflexion sont prévues en début d'année et regroupent tous les jeunes couples désireux de se marier dans le courant de l'année qui suit.

Afin que toutes les formalités administratives puissent être remplies et que vous puissiez participer à ces rencontres, il est vivement souhaité que tous les couples qui désirent se marier prennent contact avec le curé de leur paroisse 6 mois avant la date choisie.

Obsèques religieuses, comment ?

Dans notre Secteur, nous avons encore la grâce d'avoir des ministres qui célèbrent les obsèques. Généralement, ce sont les Pompes Funèbres qui se chargent de contacter le curé de la paroisse où aura lieu l'enterrement. La famille prend ensuite contact avec le célébrant afin de préparer les obsèques. Pour l'ensemble paroissial de Bagnères, chaque 1^{er} dimanche du mois, il est fait mémoire des défunts qui nous ont quittés durant le mois précédent.

Il est rare que le célébrant aille au cimetière et souvent, ce sont des membres de la communauté paroissiale qui accompagnent la famille pour les dernières prières au cimetière. Ceci est parfois difficilement accepté par les familles. Pourtant, le rassemblement au cimetière n'est autre que la prière des familles envers le membre qui les quitte : il ne s'agit pas d'une continuité à ce qui vient d'être vécu dans l'Église.

Les obsèques

La mort est le terme naturel de la vie terrestre même si elle peut paraître injuste. Pour les proches, c'est une rupture douloureuse, parfois tragique. Face à la mort, il est difficile de s'exprimer. Devant le désespoir, on se sent toujours petit.

La liturgie chrétienne célèbre les funérailles de celui qui a été plongé dans la mort et la Résurrection du Christ au jour de son Baptême, cela s'exprime par des rites. L'aspersion du corps avec l'eau bénite rappelle que le baptisé est enfant de Dieu, aimé de Dieu depuis toujours. Le cierge pascal symbolise le Christ ressuscité et signifie l'entrée dans la lumière de Dieu.

Aujourd'hui, des laïcs reçoivent la mission de préparer et d'animer la célébration des obsèques.





Chapelle, Paroisse, lieux de culte... Que peut-on faire où ?

Il arrive que parfois (et malheureusement), le clergé local ne puisse pas répondre favorablement à certaines demandes, et cela, malgré le désir de vouloir être proche et de faire plaisir. C'est surtout par méconnaissance de certains textes et de certaines lois, que ces demandes sont faites. Voyons ce qu'il en est.

Mariage dans les chapelles

"Nous souhaitons nous marier dans la chapelle de La Mongie (ou de Roumé), ça s'est déjà fait : pourquoi pas nous ?"

Voilà une réflexion qui nous est faite et à juste titre ! Et il est difficile au clergé local de dire "oui" mais de dire "non" également ! En effet, il connaît ce paroissien qui fait cette demande et en connaît les raisons. Il comprend donc cette démarche, mais il doit obéissance à l'autorité diocésaine qui s'est positionnée sur cette question. Parfois, certains célébrants ont passé outre à ces directives. Il n'en reste pas moins que des textes ont été rédigés et que leur application a été demandée ! Les voici ci-contre. Merci d'être bienveillants envers vos célébrants et de ne pas les mettre en porte à faux !

L'église, un simple patrimoine ?

Il convient de différencier l'église (avec un "e" minuscule) qui indique le bâtiment, de l'Église (avec un "E" majuscule) qui implique une communauté, des êtres vivants, des baptisés. Cette Église, c'est nous tous, et c'est à nous de la faire vivre et de veiller sur nos églises !

Voici ce que nous dit notre évêque dans ses dernières Orientations diocésaines.

L'Église n'est pas un cadre, une superstructure d'encadrement.

Elle est la communauté des baptisés qui veut vivre et annoncer l'Évangile du Christ.

La pastorale du tourisme, un lien particulier d'évangélisation

Notre diocèse a certainement une mission d'évangélisation auprès de ceux qui viennent en vacances, en cure, en pèlerinage dans les Hautes-Pyrénées. [...] Pourtant l'évangélisation s'opère par des rencontres. Pensons à l'accueil, aux animations que nous pouvons organiser dans nos églises, à commencer par les visites et les circuits. Cela demande de développer des relations entre les communautés chrétiennes et les municipalités ou les offices du tourisme. N'ayons pas peur de faire des propositions, d'entrer en partenariat avec ceux qui sont en charge du tourisme ! [...]

RAPPEL DE LA NOTE SUR LA CÉLÉBRATION DES MARIAGES

(Bulletin Religieux de Tarbes - 11-7-74)

Le Droit Canon (c. 1109) (1) demande que les mariages soient célébrés dans l'église paroissiale des fiancés.

C'est plus qu'un règlement, c'est l'indication d'un sage comportement pastoral. La raison en est que le mariage ne se conçoit pas sans une préparation sérieuse, que sa célébration liturgique fait partie intégrante de cette préparation, et que cette dernière doit s'insérer tout naturellement dans une communauté humaine et paroissiale. De plus, le prêtre qui, sur place, connaît les fiancés est de soi le plus apte à les accompagner dans cette double démarche dont les deux éléments sont intimement liés. En tout cas le prêtre qui a suivi leur préparation est certainement le plus à même de présider une célébration vivante de leur mariage.

Or, dans le diocèse, la coutume se répand de se marier dans des chapelles de pèlerinage, comme Piétat, Garaison, Héas, Poueylaün, Bartrès, — ou dans des centres touristiques comme St-Savin... — Il y a là un abus qui risque finalement de nuire gravement à une pastorale authentique du Sacrement de mariage. D'autant plus qu'à considérer les motifs avancés par les fiancés pour désertir leur paroisse, si certains peuvent être retenus, beaucoup d'autres ne relèvent que de la fantaisie ou de la mode du jour.

Il semble donc que le moment est venu pour ces centres de pèlerinage ou de tourisme de refuser les demandes de célébration de mariage qui ne proviennent pas de leurs paroissiens. Plusieurs ont du reste amorcé cette manière d'agir ; c'est par exemple le cas de Lourdes où les célébrations de mariages venant de l'extérieur ont pratiquement disparu, alors qu'il y en avait des centaines il y a quelques années.

C'est pourquoi nous voulons préciser à nouveau les points suivants :

1.— Tout mariage doit être célébré dans la paroisse des fiancés, et de préférence par le prêtre qui les a instruits et préparés.

2.— Les paroisses et sanctuaires de Lourdes, Bartrès, Piétat, Garaison, St-Savin et autres lieux indiqués ci-dessus devront tenir compte de cette règle et ne plus se prêter à la célébration de mariages venant de l'extérieur de leur territoire.

3.— Si, pour des raisons personnelles ou familiales, le choix d'un autre lieu que la paroisse des fiancés s'impose pour leur mariage, ces derniers seront invités à choisir d'abord une paroisse voisine de la leur, et ne pourront être accueillis dans les lieux dont il a été question ci-dessus que lorsque des circonstances particulières justifient cette exception.

4.— Dans les deux cas, il sera exigé que cette demande dérogeant à la règle générale soit présentée non par les fiancés (ou leur famille), mais par le prêtre responsable de leur préparation, lequel pourra lui-même aussi solliciter le pouvoir de présider le mariage.

En outre, le dossier des futurs mariés devra être établi selon toutes les règles canoniques et pastorales, et muni, le cas échéant, du « NIHIL OBSTAT » du diocèse d'origine et du visa de l'Évêché de Tarbes. Il est de même très souhaitable qu'il soit parvenu au lieu de célébration huit jours au moins avant la date retenue pour le mariage.

5.— Enfin, s'il est souvent très délicat pour le Curé des fiancés de s'opposer au choix qu'ils font d'un autre lieu de célébration que leur paroisse, il est par contre beaucoup plus facile aux responsables eux-mêmes de ces autres lieux de faire comprendre aux intéressés que, pour les motifs exposés ci-dessus, leur demande doit être reconsidérée. L'expérience a montré que d'ordinaire les fiancés n'insistent pas.

10 juin 1977

† Henri Donze, Évêque de Tarbes et Lourdes
† Jean Sahuquet, Évêque Coadjuteur.

(1) Dans le nouveau Code de Droit Canonique : c. 1115.

Nos églises ne sont pas des salles des fêtes

Les paroisses sont souvent sollicitées pour l'organisation dans les églises de manifestations artistiques non culturelles, le plus souvent des concerts ou des visites guidées.

1 – Textes de référence

11 - Code de Droit Canonique, canon 1210

"Ne sera admis dans un lieu sacré que ce qui sert ou favorise le culte, la piété ou la religion, et y sera défendu tout ce qui ne convient pas à la sainteté du lieu. Cependant, l'Ordinaire peut permettre occasionnellement d'autres usages qui ne soient pourtant pas contraires à la sainteté du lieu"

2 – Deux situations différentes

21 - Églises communales

Les églises construites avant 1905 sont propriétés de la commune (de l'État pour les cathédrales).

En application de la loi du 9 décembre 1905, dite de séparation de l'Église et de l'État, ces églises sont affectées au culte : le curé, nommé par l'évêque, en est affectataire, c'est-à-dire que lui et les fidèles en jouissent de plein droit, gratuitement, exclusivement et perpétuellement, sauf désaffectation. Ce droit est beaucoup plus fort que celui qui résulterait d'un contrat de location.

Certaines communes connaissent mal cette réalité juridique et, surtout lorsqu'elles font des investissements pour maintenir en bon état cet élément de leur patrimoine, voudraient y organiser des activités sociales et culturelles diverses.

L'affectataire a toute liberté pour refuser ces activités, en ayant le souci de maintenir de bonnes relations avec la commune et de gérer le patrimoine en vue du bien commun et de la convivialité locale.

22 - Églises diocésaines

Les églises construites après 1905 appartiennent soit, le plus généralement, à l'Association Diocésaine, soit, parfois, à une Association paroissiale ou un organisme paroissial : dans tous les cas, elles sont propriété canonique de la paroisse, laquelle est, placée sous la vigilance de l'évêque.

La paroisse est alors dans la position du propriétaire et le curé peut refuser plus facilement que dans le cas précédent les activités proposées. Mais il faut aussi se soucier de la convivialité locale.

3 – Principes fondamentaux

31 - L'église est la maison du Peuple de Dieu, pas un simple lieu public.

Les églises sont des lieux sacrés, c'est-à-dire mis à part de manière permanente pour le culte rendu à Dieu, des signes visibles d'une réalité invisible. Leur accès doit rester libre. Quand elles sont utilisées pour des fins différentes de celles qui leur sont propres, leur caractéristique de signe du mystère chrétien est mise en danger.

32 - Ne peuvent être admises dans les églises que des manifestations compatibles avec le caractère particulier de ces lieux.

On acceptera en priorité les concerts d'œuvres faisant partie de la tradition musicale de l'Église universelle.

L'Église est la maison du Peuple de Dieu, pas un simple lieu public

On pourra accepter d'autres types de musiques, mais occasionnellement, en veillant à ce que l'église ne puisse être considérée comme une salle de spectacles ordinaire.

4 – Règles pratiques

41 - L'organisateur n'est pas la paroisse ou une association paroissiale

411 - Nécessité d'une demande écrite

Tout projet d'utilisation d'une église doit faire l'objet d'une demande écrite précisant date et heure de la manifestation, identité de l'organisme demandeur, nom et qualité de son responsable, raisons invoquées, programme prévu, conditions d'exécution et conditions d'entrée.

On peut prévoir un formulaire à remplir par le demandeur.

Aucune publicité ne pourra être faite par le demandeur avant acceptation de sa demande.

412 - Étude de la demande

Le curé ne peut autoriser des manifestations qui empêcheraient l'exercice normal du culte. Il ne peut souscrire aucune convention d'utilisation régulière de l'église.

413 - Autorisation écrite ou contrat de prêt à usage

Si le curé accepte la demande, il notifie son accord au demandeur, soit par une lettre d'autorisation (s'il est affectataire), soit en soumettant à la signature du demandeur un contrat de prêt à usage (s'il est propriétaire).

Ce document rappelle les conditions de l'accord :

- l'organisateur ne pourra pas déplacer l'autel (là où l'autel peut être déplacé),
- l'organisateur s'engage à faire observer dans l'église les règles de bonne tenue (tenue vestimentaire, interdiction de fumer) et le respect des lieux,
- il s'engage à faire respecter les conditions de sécurité, lesquelles devront être détaillées soigneusement,
- il s'engage à remettre les lieux en état après la manifestation et à réparer les dégâts éventuels,
- il s'engage à souscrire une assurance particulière couvrant sa responsabilité civile d'organisateur et les sinistres pouvant, de son fait, affecter le bâtiment et son contenu,
- il ne peut mettre obstacle au libre accès des fidèles à l'église si la manifestation a lieu pendant les heures habituelles d'ouverture de l'église,
- il doit rembourser aux responsables de l'église les dépenses de chauffage, électricité et nettoyage occasionnées par la tenue de la manifestation,
- pour ce qui est des conditions d'entrée, une **billetterie n'est autorisée que pour justifier les frais et la prestation de musiciens professionnels** ; pour le reste, des collectes sont possibles.

Références :

- Orientations de la Congrégation pour le Culte divin
- Orientations pour l'Église de France du Conseil permanent de l'épiscopat
- Guide administratif du Secrétariat Général de l'Épiscopat
- Les églises communales
- Affectation des églises



Agenda 2022

Messes en semaine à Bagnères-de-Bigorre

Chapelle du Carmel

Lundi* : 18 h 15

Paroisse Saint-Vincent

Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 8 h 30

Chapelle de l'Hôpital

Jeudi : 17 h 30

Chapelle Saint-Frai

du mardi au samedi : 11 h

pass sanitaire demandé

Messe en semaine à Campan

Paroisse St-Jean-Baptiste

Mercredi : 9 h

* * *

Adoration à Campan

Vendredi : 9 h à 10 h

Adoration

à Bagnères-de-Bigorre

Oratoire St Joseph

7/7 jours 24/24 h

renseignements auprès du secrétariat paroissial (05.62.95.08.08)

Paroisse Saint-Vincent

Mercredi* : 17 h à 18 h

Adoration à Montgaillard

Jeudis : 7 h à 12 h

Adoration à Orincles

Lundis : 10 h à 11 h

* * *

Confessions

à Bagnères-de-Bigorre

Paroisse Saint-Vincent

Mercredi* : 17 h à 18 h

Samedi* : 11 h à 12 h

* * *

Prières au Carmel de Bagnères-de-Bigorre

Office du milieu du jour

Mardi à samedi : 12 h

Oraison

Lundi au vendredi (sauf jeudi) : 17 h 25

Samedi : après les vêpres

Vêpres

Lundi à vendredi (sauf jeudi) : 17 h 55

Samedi : 18 h 15 (précédées de la prière du Salve)

Dimanche : 18 h

Chemin de Bethléem

Le 25 de chaque mois

* selon les disponibilités de Mr le curé

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1	STE MARIE. MÈRE DE DIEU					
2	ÉPIPHANIE	PRÉSENTATION DU SEIGNEUR	CENDRES			
3						
4			Distribution Cordée		Visite pastorale à Orignac	
5						PENTECÔTE Confirmations à Bagnères
6				Les mercredis du Carême à Bagnères (1 mercredi = 1 film)		MARIE, REINE DE L'ÉGLISE Messe à Roumé
7					Première Commu- nion à Cleutat	
8						
9	BAPTÊME DU SEIGNEUR	Visite pastorale à Orincles	Les mercredis du Carême à Bagnères (1 mercredi = 1 film)			
10				RAMEAUX		RelectureCordée
11		NOTRE-DAME DE LOURDES			Visite pastorale à Bagnères	
12	Visite pastorale à Astugue					STE TRINITÉ
13						
14				JEUDI SAINT		
15				VENDREDI SAINT	Première Commu- nion à Bagnères	
16		Visite pastorale à Visker	Les mercredis du Carême à Bagnères (1 mercredi = 1 film)			
17				PÂQUES		
18		STE BERNA- DETTE		Pèlerinage au Bédât	Visite pastorale à Antist	
19	Visite pastorale à Layrisse					ST SACREMENT
20						
21						
22						
23		Visite pastorale à Neuilh	Les mercredis du Carême à Bagnères (1 mercredi = 1 film)	Profession de foi à Bagnères	Retour articles Cordée	
24	Retour articles Cordée					SACRÉ COEUR
25			ANNONCIATION			
26	Visite pastorale à Loucrup				ASCENSION Première Commu- nion à Montgaillard	
27				Visite pastorale à Hauban	Distribution Cordée	
28						
29						
30			Les mercredis du Carême à Bagnères (1 mercredi = 1 film)			
31						

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1	Distribution Cordée				TOUSSAINT	
2				ANGES GARDIENS	FIDÈLES DÉFUNTS	
3						
4						
5						
6						
7				Distribution Cordée		
8			NATIVITÉ DE LA VIERGE MARIE			IMMACULÉE CONCEPTION
9						Distribution Cordée
10					RelectureCordée	
11						
12						
13						
14						
15		ASSOMPTION				
16	ND DU MONT CARMEL		RelectureCordée			
17						
18			Messe de rentrée, bénédiction des cartables...			
19						
20					CHRIST ROI	
21						
22						
23				Pèlerinage diocé- sain à Lourdes		
24				Retour articles Cordée		
25						NOËL
26						
27						
28						
29		Retour articles Cordée				
30						
31						

Notes

Chorales (répétitions)

Campan : tous les jeudis à 18 h.

Secteur : tous les lundis à 15 h au 13 rue Pasteur à Bagnères.

Tous les lundis (hors vacances scolaires)

- à 14 h l'église de Bagnères : groupe de Prière des Mères.
- à 15 h 30 en l'église de Campan : chapelet

Tous les 2^{ème} lundis du mois

à 14 h 30 au 5 rue Galor à Orinckles : Fraternité Miséricorde.

Tous les 1^{er} mardis du mois (sauf juillet et août)

à 15 h en l'église d'Asté : chapelet

Tous les 1^{ers} mercredi du mois

à 14 h 30 dans la salle du presbytère de Campan : rencontre avec Sr Bernadette ARRICASTRES.

Tous les jeudis (hors vacances scolaires)

- à 16 h 30 à l'oratoire St Joseph : groupe de Prière des Mères.
- de 20 h 30 à 21 h 30 : Adoration à la chapelle du Carmel.

Le 3^{ème} jeudi du mois

à 14 h 30 rencontre du groupe MCR de la vallée à la salle paroissiale d'Asté (impasse de la Marquette) en alternance avec celle de Campan.

Le 3^{ème} vendredi du mois

à 20 h à Visker : partage de la Parole (05.67.45.42.08).

Le dernier vendredi du mois

à 19 h : chapelet à Pouzac (d'octobre à mars : dans l'église, de mars à octobre à Notre-Dame de la Paix).

Tous les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois

à 10 h 30 en l'église de Montgaillard : groupe de prière de Montligeon (prière pour les défunts).

Le 1^{er} samedi du mois

à 14 h 30 en l'église de Visker : groupe du Rosaire du Haut-Marquisat.

Tous les 25 du mois

à 17 h 30 au Carmel : Chemin de Bethléem (sauf si le 25 tombe un samedi ou un dimanche, dans ce cas, à 18 h 30).



Antist

St patron : Martin
130 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial :

Anne-Marie GAROBY

Entretien de l'église :

Marie-Thérèse MANSE

Correspondante et distributrice de "La Cordée" :

Marie-Thérèse MANSE

Asté

St patron : Saturnin
532 habitants

Curé :

Abbé Marcel LACAZE

Relais paroissial :

Maryse BROCA

Mado ARNAU

Correspondantes et/ou distributrices de "La Cordée" :

Maryse BROCA

Monique PLANTAT

Entretien de l'église :

Maryse BROCA

Mado ARNAU

Élise PAYSSAN

Fleurissement de l'église :

Pauline CUILHÉ

Astugue

St patron : André
310 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial, entretien de l'église, correspondantes et distributrices de "La Cordée" :

Ginette ARBERET

Hélène CAPOU

Bagnères

St patron : Vincent de Saragosse
8321 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial :

Secrétariat paroissial

Entretien de l'église :

Carmélites de l'Enfant Jésus

Distributeurs de "La Cordée" :

Aline ROTGÉ

Béatrice et Christian VOGLIOTTI

Catherine et Yves SIX

Christian FOURCADE

Caroline de LAPIERRE

René BORNUIAT

Danielle SCHMIDT

Liliane VIGNAU

Marie-Claire FOURCADE

Marie-Françoise BADUEL

Monique BRAU-ARNAUTY

René ALLARD

Denise LEPERS

Jacqueline ZAUPA

Beaudéan

St patron : Martin
400 habitants

Curé :

Abbé Marcel LACAZE

Relais paroissial :

Lucienne JOUANOLOU-BOUFFON

Entretien de l'église :

Maryse DUFORT

Zélie DUSSERT

Lucienne JOUANOLOU-BOUFFON

Solange CASSOU

Correspondantes de "La Cordée" :

Danielle CHELLE

Maryse DUFORT

Solange CASSOU

Distributeurs de "La Cordée" :

Lucienne JOUANOLOU-BOUFFON

Danielle CHELLE

Jean-Jacques BOUSSÈS



Campan

St patron : Jean-Baptiste
1537 habitants

Curé :

Abbé Marcel LACAZE

Relais paroissial et entretien de l'église :

Madeleine ROZES

Correspondant de "La Cordée" :

Recherchons bénévole

Distributrices de "La Cordée" :

Bernadette SASTOURNÉ

Chantal LAY

Madeleine ROZES

Michelle LONCAN

Cieutat

St patron : Barthélemy
572 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial :

Alice BIRADON

Entretien de l'église :

Alice BIRADON

Angèle DANDRAU

Denise BÉGUÉ

Émilienne NABIES

Gisèle BÉGUÉ

Marcelle CABANDÉ

Marie-José DARRÉ

Marie-Rose VIAU

Odette CABARROU

Maryse DARRÉ

José LALANNE

Yvette GOUCHON

Entretien chapelle de Roumé :

Andrée DANOS

Marcelle CABANDÉ

Martine BÉGUÉ

Correspondantes de "La Cordée" :

Alice BIRADON

Marie-José DARRÉ

Distributrices de "La Cordée" :

Alice BIRADON

Émilienne NABIES

Nelly LAGORCE

Odette CABARROU

Gerde

St patron : Julien de Brioude
1170 habitants

Curé :

Abbé Marcel LACAZE

Relais paroissial :

Francis CLAVERIE

Entretien de l'église :

Patricia BRUEL

Marie-France WACHTER

Correspondante de "La Cordée" :

Geneviève ARTIGUE

Distributrices de "La Cordée" :

Geneviève ARTIGUE

Fabienne DUHAR

Hauban

Ste patronne : Bernadette
87 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial et distributrices de "La Cordée" :

Maryse AMARÉ

Colette COSTE

Correspondante de "La Cordée" :

Éliane HAUNOLD

Entretien de l'église :

Maryse AMARÉ

Josette CAZALAS

Colette COSTE

Céline DÉCHA



Labassère

St patron : Martin
263 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial :

Denise CIBAT

Entretien de l'église :

Denise CIBAT

Maité GALIAY

Correspondant de "La Cordée" :

Jean-Louis JULLY

Distributrice de "La Cordée" :

Yvette BARTHE

La Mongie

Ste patronne : Notre-Dame des Neiges
(commune de Bagnères)

Curé :

Abbé Marcel LACAZE

Relais paroissial :

Éric SARRAT

Correspondant de "La Cordée" :

Pierre GARDERES

La Séoube

St patron : Vincent de Paul
(commune de Campan)

Curé :

Abbé Marcel LACAZE

Relais paroissial et entretien de l'église :

Jeanne BRAU-GAYE

Béatrice et Christian VOGLIOTTI

Correspondante de "La Cordée" :

Jeanne BRAU-GAYE

Distributeurs de "La Cordée" :

Jeanne BRAU-GAYE

Béatrice et Christian VOGLIOTTI

Layrissé

St patron : Laurent
175 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial, entretien de l'église et distributeur de "La Cordée" :

/

Correspondant de "La Cordée" :

Alain BOTTE

Lesponne

Sts patrons : Anges Gardiens
(commune de Bagnères)

Curé :

Abbé Marcel LACAZE

Relais paroissial, correspondant et distributeur de "La Cordée" :

Jean-Jacques BOUSSÈS

Entretien de l'église :

Lucile BOUSSÈS

Mireille DUSSERT

Loucrup

St patron : Martin
216 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial :

Michael MOBBS

Céline MURRATÉ

Entretien de l'église :

Michael et Veronica MOBBS

Correspondants et distributeurs de "La Cordée" :

Michael MOBBS

Céline et Bernadette MURRATÉ

Mérilheu

Ste patronne : Barbe
257 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial et correspondante de "La Cordée" :

Marie-Rose SOUSSENS

Distributrice de "La Cordée" :

Valérie QUINON

Montgaillard

St patron : Hilaire
767 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial et entretien de l'église :

Jean DOSSUN

Correspondant de "La Cordée" :

Jean-François FOURCADE

Distributeurs de "La Cordée" :

Patrick et Michelle BORNUAT

Annie LEBRIS

MARIE-JEANNE THIBERT

Neuilh

St patron : Jean-Baptiste
105 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial, entretien de l'église, correspondant et distributeur de "La Cordée" :

Philippe SIGNOVERT

Ordizan

St patron : Georges
438 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial et entretien de l'église :

Monique SOUSSENS

Correspondants de "La Cordée" :

Françoise DULONG

André et Arlette BROQUÉ

Distributeurs de "La Cordée" :

Monique SOUSSENS

Françoise DULONG

Jean-Yves LAVIGNE

Entretien de l'église :

Françoise DULONG

Suzanne MANSE

Angèle ARRASSUS

Monique SOUSSENS

Orignac

St patron : Martin
238 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial et entretien de l'église :

Marie PAMBRUN

Correspondantes de "La Cordée" :

Éliane HAUNOLD

Yvonne FORT

Distributrices de "La Cordée" :

Marie SARRAMÉA

Jeannette REYNAUD

Marie PAMBRUN

Yvonne FORT

Orincles

St patron : Vincent de Saragosse
307 habitants

Curé : Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial : Éliane BATAÇ

Entretien de l'église :

Jeannette et Daniel FONTAN

Correspondante de "La Cordée" :

Anne-Rose JANKOVIC

Distributrice de "La Cordée" :

Éliane BATAÇ

Poumarous

St patron : Germain d'Auxerre
122 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial, correspondants et distributeurs de "La Cordée" :

Marguerite CANCEL

Daniel DECHA

Entretien de l'église :

Marguerite CANCEL

Pouzac

St patron : Saturnin
1141 habitants

Curé :

Abbé Guy AMBROSI

Relais paroissial :

Jacqueline DOMEÇ

Entretien de l'église :

Simone CHAUVEAU

Chantal de CASTELBAJAC

Correspondant de "La Cordée" :

Yves SIX

Distributrice de "La Cordée" :

Nadine MURRATÉ

Sainte-Marie

St patronne : Notre-Dame de l'Assomption
(commune de Campan)

Curé :

Abbé Marcel LACAZE

Relais paroissial et entretien de l'église :

Françoise COLOMÈS

Béatrice et Christian VOGLIOTTI

Correspondante de "La Cordée" :

Colette BRAU-NOGUÉ

Distributeurs de "La Cordée" :

Jeanne ALBISSER

Colette BRAU-NOGUÉ

Françoise COLOMÈS

Béatrice et Christian VOGLIOTTI



Soulagnets

St patron : Vincent de Saragosse
(commune de Bagnères)

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial et correspondant de "La Cordée" :

Josette ROUSSE

Entretien de l'église :

Jeanine PLACE

Distributeur de "La Cordée" :

René ARBERET



Trébons

St patron : Pierre
666 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial et entretien de l'église :

René DUCASSE

Correspondant de "La Cordée" :

Recherchons bénévoles

Distributeurs de "La Cordée" :

Annie BARBOSA

Danièle BRAU

Robert DANDINE

Élise GAUBERT

Henriette DASTE

Visker

St patron : Jean-Baptiste
343 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial et entretien de l'église :

Françine PUJO

Irène LONCA

Correspondants de "La Cordée" :

Françine et Joseph PUJO

Distributeurs de "La Cordée" :

Louis et Gabrielle MÉDAILLON

Service catéchèse - sacrements

Préparation au Baptême :

Abbé Antoine MÉRILLON
Pierre GARDERES
Secrétariat paroissial
Carmel
Gilles CORRIOL
Louis-Bertrand DEWAS

Éveil de la Foi (3 à 6 ans) :

Anne PASTRE

Enseignement Catholique :

Primaire

Anne BONTEMPI

Secondaire

Christine JARROSSON



Catéchisme enfants des écoles primaires (7 à 11 ans) :

Carmel, Annie GOUÉZÉ, Nadège GALLARD
Aumônerie du collège et du lycée :
Carmel

Confirmation pour les adultes :

Abbé Antoine MÉRILLON
Diacre Pierre GARDÈRES
Secrétariat paroissial

Préparation au Mariage :

Abbé Antoine MÉRILLON
Pierre GARDERES
Secrétariat paroissial
Bernard et Sylvie LAIGNEL

Service liturgie

Chorales :

Campan

Abbé Marcel LACAZE

Cieutat

Émilienne NABIES

Haut-Marquisat

Louis MÉDAILLON

Labassère

Jeanine ROUSSE

Montgaillard

Jean DOSSUN

Secteur Haut-Adour

Francis CLAVERIE

Organistes :

Bagnères

Jean-Jacques CARRÈRE

Joseph JANKOVIC

Michel WACHTER

BERNARD LAIGNEL

BÉATRICE VINET-GARCIA

Campan

Bernard LARRICQ

Hélène CAULET

Gerde

Michel WACHTER

Labassère

Sandrine ARBERET

Pouzac

Marie DEWAS

Servants d'autel et servantes d'assemblée :

Pierre GARDERES

Animateurs liturgiques :

Bagnères

Francis CLAVERIE

Nadège GALLARD

Sr Marie (Carmel)

Gerde

Francis CLAVERIE

Vidéo :

Michel RÉMI

Éloïse CORRIOL

Pastorale des Réalités du Tourisme et des Loisirs

Jean-François FOURCADE

Service communication

La Cordée :

Responsable de la publication

Abbé Antoine MÉRILLON

Responsable de la rédaction

PIERRE GARDERES

Comité de direction

Abbé Antoine MÉRILLON

Pierre GARDERES

Geneviève ARTIGUE

Mathias TERRIER

Richard CARBONNEL

Roselyne FOURCADE

Comité de relecture

Abbé Antoine MÉRILLON

Abbé Marcel LACAZE

Christian FOURCADE

Éliane SEREIS

Monique BRAU-ARNAUTY

Nadège GALLARD

René BORNUIAT

Ghislaine GALY

Bernard LARRICQ

Correspondants divers

André IMBERT

Christine JARROSSON (école-collège St-Vincent)

Responsables de la distribution

Annie et Pierre GOUÉZÉ

Yvette CLAVERIE

Site internet :

Roselyne FOURCADE

(site réalisé par Atelier Numéric - Tarbes)

www.paroisseshautadour.com

Réseaux sociaux :

Roselyne FOURCADE



Cordée Haut-Adour

Service santé - funérailles



Visker

Joseph PUJO

Aumônerie de l'Hôpital, de Castelmouly et de l'Hôpital Le Montaigu à Astugue :

Sr Élisabeth LEMIERRE

Hospitalité de Bigorre :

Pauline LAFFAILLE

Service évangélique des malades :

Bagnères

Auguste CIEUTAT

Cieutat

Marie-Rose VIAU

Odette CABARROU

Yvette GOUCHON

Accompagnement au cimetière :

Asté

Mado ARNAU

Francis CLAVERIE

Bagnères

André ABADIE

Gisèle VERDOUX

Beaudéan

Abbé Marcel LACAZE

Francis CLAVERIE

Campan

Abbé Marcel LACAZE

Francis CLAVERIE

Cieutat

Abbé Antoine MÉRILLON

Gerde

Francis CLAVERIE

Hauban

Abbé Antoine MÉRILLON

Labassère

Abbé Antoine MÉRILLON

Layrisse

/

Loucrup

Michael MOBBS

Montgaillard

Joëlle FRADET

Édith VÉDÈRE

Orignac

Jeanne REYNAUD

Poumarous

Daniel DÉCHA

Marguerite CANCEL

Pouzac

Abbé Guy AMBROSI

Service parole - prière - adoration



Adoration :

Bagnères

Tous les mercredis de 9 h à 18 h à la chapelle de l'Hôpital, rue Gambetta.

Tous les jeudis de 20 h 30 à 21 h 30 en l'église paroissiale St-Vincent.

Campan

À l'église, tous les vendredis de 9 h à 10 h.

Loucrup

À l'église, tous les vendredis de 15 h à 16 h.

Groupe du Rosaire :

Asté

Maryse BROCA

Bagnères

Marie MAILLE

Visker

Francine et Joseph PUJO

Groupe de prière des Mères :

Marie-Claude de VILLELONGUE

Communauté de Vie Chrétienne :

Michelle et Patrick BORNUAT

Pèlerinages :

Au Bédât - Bagnères

Michel RÉMI

À Médous - Asté

Abbé Marcel LACAZE

Diocésain - Lourdes

Secrétariat paroissial du Haut-Adour

Groupe de prière pour les défunts :

Édith VÉDÈRE

Fraternité Miséricorde :

Éliane BATAÇ

Partage de la Parole de Dieu :

Bagnères

Les mardis à 15 h au Carmel

Les vendredis à 20 h 30 au Carmel

Visker / Haut-Marquisat

Les 3^{ème} vendredis du mois à 20 h

Communauté ecclésiale de base :

Montgaillard

Les samedis à 18 h à l'église

Joëlle FRADET

Eila LAPLACE

Mouvement Chrétien des Retraités :

Campan

Mado ARNAU

Service solidarité

Accueil Notre-Dame : Alain BOTTE

Association Saint-Vincent : Marie-France DUPIRE

Mouvements et services présents dans notre secteur mais ne dépendant pas des paroisses :

Foi et lumière CCFD Éliane et Jean-Paul DAUXOIS
Roland de LAPIERRE

Index

A
B
C
D

Accueil Notre-Dame

24 rue Gambetta
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 07.82.01.86.37
Courriel :
notre-dame.accueil@orange.fr

ALLARD René

2 rue du Tucou
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.02.17
Courriel : rth.allard@orange.fr

AMBROSI Guy (Abbé)

8 rue St Saturnin 65200 POUZAC
Tél : 07.69.37.39.27

ARBERET Ginette

4 chemin de Cachaü 65200 ASTUGUE
Tél : 05.62.41.47.62
Courriel : arberet.marc@orange.fr

Association Saint-Vincent

24 rue Gambetta
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél. : 05.62.91.04.50
Courriel : saintvincent.association@sfr.fr

Aumônerie de l'Arbizon

MGÈN domaine de l'Arbizon
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Contact voir abbé Mérillon Antoine

Aumônerie de l'Hôpital, de Castelmouly et de l'Hôpital Le Montaigu à Astugue

Rue Gambetta
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Contact voir Lemièrre Elisabeth

Aumônerie du collège et du lycée (établissement public)

Contact voir Carmel

Aumônerie du Montaigu

2 rue des Pyrénées
65200 ASTUGUE
Contact voir Lemièrre Elisabeth

BARTHE Yvette

50 cami du Coustalât
65200 Labassère
Courriel : yes-barthe@orange.fr

BATAC Éliane

5 rue Galor 65380 ORINCLES
Tél : 05.62.45.42.80
Courriel : orincles5@orange.fr

BAUTE Michel (Abbé)

Maison des Chapelains
1 avenue Mgr Théas
65100 LOURDES
Tél : 05.62.42.78.78 ou 05.62.42.78.67
Courriel : baumic43@gmail.com

BÉGUÉ Gisèle

88 Marque Debat
65200 CIEUTAT

BIRADON Alice

8 chemin Mateau
65200 CIEUTAT
Courriel : alice.biradon@orange.fr

BORNUAT Michelle et Patrick

81 rue du 11 Novembre
65200 MONTGAILLARD
Tél : 05.62.91.54.36
Courriel : michelle.bornuat@orange.fr

BORNUAT René

6 rue du Pic du Midi
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.09.81
Courriel : rmbornuat@gmail.com

BOTTE Alain

1 impasse Hours 65380 LAYRISSE
Tél : 05.62.92.30.93
Courriel : alain.bte@orange.fr

Brau-Arnauty Monique

7 place des Vignaux
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.03.67

BRAU-NOGUÉ Colette

Quartier les Basses
65710 SAINTE-MARIE-DE-CAMPAN
Tél : 05.62.91.82.04
Portable : 06.74.27.27.25

CABANDÉ Marcelle

7 Marque Debat
65200 CIEUTAT
Tél : 05.62.91.32.41

CAPOU Héléne

32 rue Saint André 65200 ASTUGUE
Tél : 05.62.95.48.32
Portable : 07.86.96.63.02

CARBONNEL Richard

60 rue Philadelphie 65200 GERDE
Courriel :
richard.carbonnel@gmail.com

CARRÈRE Jean-Jacques

215 route des Pyrénées
65360 ARCIZAC-ADOUR
Tél : 05.62.45.95.16
Courriel : jj.carrere@wanadoo.fr

CAULET Héléne

"La Grande Ourse"
2705 route des 2 cols
65710 CAMPAN
Tél : 05.62.90.16.77
Portable : 06.30.69.01.67
Courriel : helene.caulet@wanadoo.fr

CAZALAS Josette

65200 Hauban
65200 HAUBAN
65200 HAUBAN
4 chemin Levant 65200 POUZAC
Tél : 05.62.95.34.99

CIBAT Denise

Tél : 05.62.95.48.82

CIEUTAT Auguste

16 rue des Fleurs
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.53.01
Courriel : auguste.cieutat@sfr.fr

CLAVERIE Francis et Yvette

27 route des Cols 65200 ASTÉ
Tél : 06.71.27.36.34
Courriel :

francisclaverie@wanadoo.fr

CORRIOL Gilles et Éloïse

6 rue du Pic du Midi 65200 GERDE
Tél : 05.62.95.39.82
Courriel : glatecor65@free.fr

CUILHÉ Pauline

28 Rue des frères Ferrère 65200 ASTÉ
Tél : 05.62.91.77.59

DANOS Andrée

Marque Dessus 65200 CIEUTAT
65200 CIEUTAT
22 carrera Darre 65200 CIEUTAT
Tél : 05.62.91.23.80

DARRÉ Marie-José

Courriel : francois.darre@wanadoo.fr

DAUXOIS Jean-Paul et Éliane

Tél : 05.62.95.37.71
Portable : 06.79.60.35.95
Courriel :
jean-paul.dauxois@wanadoo.fr



DE LAPIERRE Roland et Caroline

69 rue du Général de Gaulle
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.49.73
Portable Roland : 06.49.42.05.62
Portable Caroline : 06.04.44.21.23
Courriel :
rdelapierre@club-internet.fr
caroline.de-lapierre@sfr.fr

DE VILLELONGUE Marie-Claude

24 boulevard Carnot
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 06.49.28.92.97
Courriel :
mamiebagneres@gmail.com

DÉCHA Céline

65200 HAUBAN

DEWAS Louis-Bertrand et Marie

Courriel : lbdewas@gmail.com

DULONG Françoise

1 place de l'église 65200 ORDIZAN
Tél : 05.62.95.05.11

DUSSERT Zélie

65200 BEAUDEAN

ÉCOLE-COLLÈGE ST-VINCENT

2 rue Cazalas Gaillon
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél. : 05.65.95.01.32

FONTAN Daniel et Jeannette

26 rue des Pyrénées 65380 ORINCLES

FOURCADE Jean-François

1 rue de la République
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 06.82.99.42.40
Courriel : jff.65@orange.fr

FOURCADE Christian et Roselyne

8 avenue du Maquis de Payolle
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.15.54

GALIAY Maïté

chemin col de Saoucède
65200 LABASSÈRE

GALLARD Émeric et Nadège

2 rue Pé de Castet 65200 GERDE
Courriel : emeric.gallard@laposte.net
nadege.gallard@laposte.net

GALY Christian et Ghislaine

6 impasse des Rhododendrons
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Portable Christian : 06.80.32.39.14
Portable Ghislaine : 06.77.32.55.27
Courriel :
christian.galy@wanadoo.fr
ghislaine.galy@orange.fr

GARDERES Pierre

Lanne Dessus 65710 CAMPAN
Tél : 06.81.73.08.31
Courriel : pierregarderes@orange.fr

GAUTIER Éric

160 l'Entrade
65710 BEAUDÉAN
Tél : 06.75.32.44.40
Courriel : ejmgautier@sfr.fr

GOUZÉ Pierre et Annie

8 impasse des Iris
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.29.94
Courriel : pierre.gouze@wanadoo.fr

HAUNOLD Éliane

15 chemin Vieux 65200 HAUBAN
Tél : 05.62.91.13.56
Courriel : eliane.dubernold@sfr.fr

IMBERT André

13 bis avenue Jacques Soubielle
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.23.09

JANKOVIC Joseph et Anne-Rose

37 rue des Pyrénées
65380 ORINCLES
Courriel : arjankovic@gmail.com

JOUANOLOU-BOUFFON Lucienne

114 route des cols 65710 BEAUDÉAN
Tél : 05.62.91.72.53
Portable : 07.86.25.88.27

JULLY Jean-Louis

7 chemin col de Saoucède 65200 LABASSÈRE
Tél : 06.16.16.52.43
Courriel : jullyjl@outlook.fr

LACAZE Marcel (Abbé)

Presbytère 20 rue du Général Leclerc
Quartier Bourg 65710 CAMPAN
Tél : 05.62.91.75.38
Portable : 06.38.776.74.70
Courriel : marcel.lacaze839@orange.fr

LAFFAILLE Pauline

20 place de Strasbourg
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.27.18

LAGORCE Nelly

10 chemin Toy Berrut
65200 CIEUTAT
Tél : 05.62.91.24.98

LARRICQ Bernard

9 rue du Lavoir 65710 CAMPAN

LAVIGNE Jean-Yves

18 chemin de la Vigne 65200 ORDIZAN
Tél : 05.62.95.50.26
Courriel : jy.lavigne@free.fr

LE BRIS Annie

12 chemin de l'Agriculture
65200 MONTGAILLARD

LEPERS Denise

Résidence Aspin
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE

LESGOURGUES Claude (Abbé)

Maison St-Frai
35 rue du Général Nansouty
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.62.39

LONCAN Michèle

Quartier St Roch 65710 CAMPAN

MAILLE Marie

12 impasse des Iris
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 09.72.94.28.54
Courriel: mariemaille@gmail.com

MANSE Marie-Thérèse

10 cami dera Marque Dessus
65200 ANTIST
Tél : 05.62.95.57.87

MANSE Suzanne

15 rue de l'Alaric 65200 Ordizan
Tél : 05.62.95.20.28

MÉDAILLON Louis et Gabrielle

6 cami dera Cantira
65200 VISKER

Tél : 09.86.67.05.53

Portable : 06.46.84.01.43



MÉRILLON Antoine (Abbé)

11 rue Pasteur
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.27.30
Portable : 06.73.30.74.91
Courriel : antoinemerillon@orange.fr

MOBBS Veronica et Michael

10 route de Visker 65200 LOUCRUP
Tél : 05.62.91.56.93
Portable : 07.50.22.79.82
Courriel : m.v.mobbs@gmail.com

MURRATÉ Nadine

6 impasse de l'Anou 65200 POUZAC
Tél : 05.62.95.36.01

PUJO Joseph et Francine

22 carrera de Marca Devath
65200 VISKER
Tél : 05.67.45.42.08
Portable : 06.35.93.29.36
Courriel : josephpujo@gmail.com

QUINON VALÉRIE

13 rue Pierre Manse
65200 MÉRILHEU
Tél : 05.62.91.28.14
Portable : 06.81.27.86.28
Courriel michel.manse@orange.fr

RÉMI Michel

20 boulevard Carnot
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.18.97
Courriel : michel.remi@neuf.fr

RIGA Anne-Marie

7 rue Blanche Odin
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.54.29
Courriel : annemarietiga@gmail.com

SCHMIDT Danielle

3 impasse abbé JJ Pépouey
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.08.54
Portable : 06.17.10.79.82
Courriel : c.schmidt530@laposte.net

SÉREIS Éliane

74 rue Montaigu
65200 MONTGAILLARD

Tél : 05.62.91.50.90
Portable : 06.85.66.41.60
Courriel : eliane.sereis@orange.fr

SIGNOVERT Philippe

65200 NEUILH
Tél : 05.62.95.21.10
Portable : 06.41.34.41.75

Six Catherine et Yves

9 rue des Asphodèles
65200 POUZAC
Tél : 05.62.95.58.69
Courriel : cisyx@yahoo.fr

SOUSSENS Marie-Rose

8 chemin Bourdette 65200 MÉRILHEU
Tél : 05.62.91.25.64

SOUSSENS Monique

1 impasse des Oulates
65200 ORDIZAN
Tél : 05.62.91.11.51
Portable : 06.77.65.28.72
Courriel : monique.soussens@laposte.net

THIBERT Marie-Jeanne

65200 MONTGAILLARD

VÈDÈRE Édith

8 imp Lhéris 65200 MONTGAILLARD
Portable : 06.61.97.18.04
Courriel : brefiedith65@gmail.com

VIGNAU Liliane

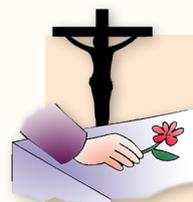
Résidence Parc Malye
13 rue Paul Déjeanne
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.07.87

VOGLIOTTI Christian et Béatrice

1461 chemin de Trassouet
65710 CAMPAN
Tél : 05.62.91.94.64
Port : 06.40.05.51.83
Courriel :
famille.vogliotti@orange.fr

WACHTER Michel et Marie-France

2 rue Domaine du Château
65200 GERDE
Tél : 05.62.95.18.04
Port : 06.19.56.89.99
Courriel : michel.wachter@wanadoo.fr



Recherchons toujours bénévoles pour le service de l'accompagnement des familles en deuil

Présentation : Participer à l'accompagnement des familles en deuil.

Perdre un être cher est souvent une souffrance violente et brutale qui interpelle fortement la Foi en Dieu mais questionne également le sens que l'on donne à la vie. De nombreuses familles en deuil, nous sollicitent pour avoir un accompagnement d'Église sous forme d'une célébration, d'une bénédiction ou d'une messe.

Concrètement : Il s'agit d'assister le célébrant lors des obsèques, prêtre ou diacre, et d'assurer les dernières prières avec la famille dans les cimetières.

Compétences requises : Le sens de l'accueil et de l'écoute, la discrétion, la charité, la compassion et particulièrement l'espérance sont les grandes qualités nécessaires pour ce service. Cela permet d'offrir à la famille en deuil un accueil digne et chaleureux. C'est par la présence et l'attention à l'autre que le bénévole pourra témoigner de sa foi et oser parler de la Vie Éternelle.

Candidature : N'hésitez pas à vous manifester auprès des équipes déjà en place qui vous indiqueront comment procéder et resteront à vos côtés, ou bien auprès du secrétariat paroissial au 13 rue Pasteur à Bagnères-de-Bigorre (tél : 05.62.95.08.08)





Prière de la "Sauvegarde" de la Visitation de Nantes

Coeur de Jésus, protégez-moi ;

Lumière du Coeur de Jésus, éclairez-moi ;

Flamme du Coeur de Jésus, embrasez-moi ;

Epines de la Couronne du Coeur de Jésus,
pénétrez-moi ;

Croix du Coeur de Jésus, fortifiez-moi ;

Sang du Coeur de Jésus, enivrez-moi ;

Eau du Coeur de Jésus, purifiez-moi ;

Blessure du Coeur de Jésus, soyez mon asile
afin que je demeure en vous, dans les siècles
des siècles.

Amen